COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

Château de Ségure 65240 ARREAU

N° 2017- 117 B

Référence écriture délib : PC/MS/CS

Nombre de membres en
exercice :

10

Qui ont pris part à la
délibération
8

Votes pour : 8

Vote contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation :
1er août 2017

<u>OBJET</u>: Désignation d'un délégué agent et coordonnateur CNAS DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIR PREFECTURE

Séance du 8 août 2017

17 AUUT 2017

L'an deux mille dix-sept, le huit août, à 9H30, le Bureau Communautaire, duffient convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Auberge du Col de Beyrède, sous la Présidence de M. CARRÈRE

<u>Présents votants (8)</u>: CARRERE Philippe, BEYRIE Maryse, MIR Jean-Henri, CARTAN Olivier, DUBARRY Jean-Bertrand, ISOART Jean-Michel, MOUNIQ Jean, ROTGE Gilbert

Absents excusés : DUBERNARD Alain, LACAZE Noël

Le quorum étant atteint, le Bureau Communautaire peut délibérer.

Nathalie Guchen quittant la collectivité au 1^{er} septembre 2017, il convient de désigner un nouvel agent qui sera membre de l'organe délibérant, en qualité de délégué agent, notamment pour participer à l'assemblée départementale annuelle du CNAS, et aussi coordonnateur CNAS.

Julie Chaumeau est candidate en tant que titulaire et Julie Duffourc en tant qu'adjointe.

Monsieur le Président propose d'en débattre.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Bureau communautaire décide :

- De valider la candidature de Julie Chaumeau en tant que déléguée titulaire et coordonnateur CNAS et Julie Duffourc suppléante.
- De mandater Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que dessus Au registre sont les signatures Pour copie conforme

> Le Président, Philippe CARRERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON Château de Ségure

65240 ARREAU